



Ordonnance de télécom CRTC 2008-290

Ottawa, le 17 octobre 2008

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	206	le 13 août 2008
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	211	le 12 septembre 2008
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	317 (Aliant Telecom)	le 8 août 2008
Bell Canada	892 (TSN)	le 15 septembre 2008
Bell Canada	7147	le 13 août 2008
Bell Canada	7154	le 12 septembre 2008
La Compagnie de Téléphone de Lambton Inc.	41	le 11 septembre 2008
La Compagnie de Téléphone Upton Inc.	41	le 12 septembre 2008
Huron Telecommunications Co-operative Limited	30	le 9 septembre 2008
MTS Allstream Inc.	658	le 5 septembre 2008
Société d'administration des tarifs d'accès des télécommunicateurs	46	le 20 août 2008
Téléphone Guèvremont inc.	54	le 9 septembre 2008
Société TELUS Communications	316	le 1 ^{er} août 2008

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>